



Caen Une ville où il fait bon vivre

Le commerce : Une nouvelle dynamique dans un moment critique

Toutes les enseignes souffrent d'un pouvoir d'achat contraint et du développement du e-commerce. D'où l'urgence d'un plan d'action pour sauver le commerce de proximité. Nous engagerons 4 axes de développement :

Faciliter l'implantation de nouveaux commerces et sécuriser leur présence

- A Caen, le niveau des loyers des locaux commerciaux est insupportable. Or, la taxation des friches vacantes est toujours à son minimum (10%) à Caen, ce qui n'incite pas à la mise en location. Nous devons sortir de cette complaisance et majorer cette taxe à 40% comme la loi l'autorise
- La foncière de la ville, propriété de la Caennaise, est particulièrement nécessaire mais son action est insignifiante (objectif d'une acquisition par an ...) Nous devons redynamiser la foncière « commerce » pour encourager l'entrée de nouveaux commerçants et ainsi éviter que les locaux soient transformés en habitation

Faciliter l'accès des usagers aux commerces

- Aujourd'hui, les clients à pied ou en vélo sont plus propices que les automobilistes à regarder les vitrines et s'y arrêter. Nous devons déployer un programme concerté de pacification des axes urbains du centre-ville (aires piétonnes ou aires de rencontre)
- Néanmoins, l'absence de places de stationnement peut représenter une limite selon les besoins de certaines clientèles et les impératifs de la livraison (ex : magasin d'objets volumineux). Nous devrons, après concertation, réserver des places de stationnement/livraison à durée limitée (zones bleues) aux commerces les justifiant, comme pour certaines professions (soins à domicile, par exemple)
- Faciliter l'accès au centre-ville par la gratuité des transports en commun le samedi a montré son efficacité dans de nombreuses villes, comme Nantes. Nous expérimenterons cette solution.
- Un accès facilité des employés des commerces peut libérer autant de places de stationnement en centre-ville pour les clients. Nous devrons instaurer des parkings-relai dédiés (par exemple, au parc expo), en lien avec les navettes gratuites.

- La qualité urbaine des circuits commerciaux (marchabilité, embellissement, signalétique ...) doit être un chapitre du Plan Local d'Urbanisme afin d'améliorer l'agrément de la chalandise. Les parcours touristico-commerciaux (par exemple d'une abbaye à l'autre, en passant par le château) doivent être valorisés avec une communication et une signalétique innovantes.

Soutenir la transition numérique des commerçants.

Internet attire de plus en plus, notamment les jeunes. Les pages web des commerces sont aussi leurs vitrines et leurs adresses. Sur cette base, nous mettrons à disposition une cartographie numérique des commerçants dans nos outils de communication municipaux pour que les clients, les touristes puissent identifier rapidement sur internet les commerces caennais qui proposent les produits/services qu'ils recherchent.

Valoriser le rôle social des commerçants auprès de la population.

Les commerçants sont souvent aux premières loges des phénomènes urbains. et les mieux placés pour alerter sur des situations anormales- (cf. expérience de Marseille « la ville à hauteur d'enfants » pour renforcer la sécurité et le bien-être des enfants dans l'espace urbain) ou relayer les mesures municipales (cf.réseau des pharmaciens à l'intention des seniors).

Avec les commerçants volontaires, nous devrons organiser et accompagner ces initiatives